

Hérémente, décembre 2018

### Pass'Hiver Hérémente 2018-2019

Chers propriétaires de résidence secondaire,

La saison d'hiver approche à grands pas. Avec elle, diverses activités hivernales se mettent en route à Hérémente, aux Masses, dans le Val des Dix et dans les villages de notre commune.

Pour faire suite à la carte d'hôte Hérens-découverte lancée cet été et au fait que vous vous acquittez des taxes de séjour, nous avons décidé d'offrir à chaque propriétaire de résidence secondaire sur la commune d'Hérémente, ainsi qu'à sa famille (époux(se)-enfants), certains avantages pour la saison d'hiver 2018-2019.

**Ci-après, vous trouvez un tableau avec les avantages auxquels vous avez droit.**

**Pour bénéficier de chaque avantage familial, il faudra présenter votre feuille Pass'Hiver au prestataire au moment de l'activité choisie.**

Si vous louez votre résidence secondaire, vous devenez un hébergeur. Comme vous refacturez à vos hôtes les taxes de séjour, ceux-ci ont le droit de recevoir leur Carte d'hôte Hiver 2018-2019. Ils pourront dès lors profiter des avantages qui leur sont réservés en présentant directement leur carte au prestataire. Dans ce cas, nous vous prions de prendre contact avec Hérémente Tourisme au +41(0)27 281 15 33 ou par e-mail [heremence@valdherens.ch](mailto:heremence@valdherens.ch) afin que nous puissions vous transmettre les cartes.

Le lancement de ce nouveau Pass nécessitera des améliorations (format carte de crédit, augmentation de l'offre, ...), aussi bien pour la période d'été que pour l'hiver prochain. Nous serions ravis d'avoir un retour de votre part, ainsi que des hôtes, sur ce produit et nous sommes ouverts à toute proposition à ce sujet.

Nous vous remercions d'avance de votre précieuse collaboration et restons à votre disposition en cas de questions.

Beaucoup de plaisir à la découverte de nos diverses activités !

Hérémente Tourisme

N.b. : you will find a translation of this letter on our website

Eine Übersetzung des vorliegenden Schreibens finden Sie auf unsere Website

<https://www.heremence.ch/commune/pass-hiver-heremence-18-19-709.html>